

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrique FAUN - FRISCH	Type F 105	Fiche d'homologation N° CH 5290 03
---	-------------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur	FAUN FRISCH BAUMASCHINEN GmbH, D-8560 Lauf a.d. Pegn.
Identification	sur la plaquette du constructeur " F 105 " devant le N° du châssis " 32 "
Plaquette constructeur	dans la cabine, à droite sous le siège
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le support de l'essieu avant
Identification du moteur	"F6L 912" à droite, latéralement sur le bloc (plaquette)
Importateur principal	HUGO SCHÄDLER, FL-9495 Triesen
Véhicule homologué	3 210 502

Châssis	
Nombre d'essieux	3 Nombre de roues 6
Direction	hydrostatique, avec assistance hydraulique
Transmission	boîte sous charge + convertisseur de couple **)
Nombre de vitesses	6 Entraînement essieu double
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, sur l'essieu double AR (admis selon décision CFP du 23.05.80)
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de la boîte c.v. resp. sur l'essieu double AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	DEUTZ	Type	F6L 912
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	arrière
Carburant	air	Nombre cylindres	6
Refroidissement	100	Course	120
Alésage	5652	CV-impôt	28,79
Cylindrée	82 / CV 112 DIN	à t/min	2500
Puissance en kW	74,0	à t/min	1875
Bruit à l'arrêt	2 pots 690x230x120	500 x ø 160 mm +-)	
Silencieux			
Mesure des gaz	Sacharach 5,0		
Déparasitage	-		

Carrosserie	niveleuse
Nombre de portes	2 Compteur de vitesse -
Ceintures sécurité	av - ar -
Cale	320x160x200 Rétroviseurs gauche/droite
Antivol	-
Nombre de places	1 av. 1 centre ar.
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	8700 Empattements 5100 /
Largeur	2350 Essieu double av 1200 ar
Hauteur	2910 Voies av 1880 ar 1900
Porte à faux	av 1520 Voies av - ar -
	ar 2080 Voies ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	5350*) Braquage ø *) g 22000 d 21400

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	2550	6200	8750
Charge utile	(y compris niveleuse AV + démantelable AR)		
Poids total	2550	6200	8750
Poids garantie	9200		
Pneus	16/70 - 20	16/70 - 20	+) )
Pty / bar	10 / 2,25	10 / 2,25	
Charge	4620	2x4620	
pour V max	50	50	
Jantes			
		mecanique	automatique
Gar poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	40		km/h
testée 40 km/h à t/min			prise de force

Equipement 3)   
 Feux de route CR (E)   
 Feux de croisement CR (E)   
 Feux de position A (S) dans CR   
 Feux rouges R (E)   
 Feux stop S1 (E)   
 Clignoteurs av lat. 4 (E) ar 2a (E)   
 Catadioptres av I (E) ar I (E)   
 Feux de gabarit av A/R (S) ar   
 Feux amers de brouillard -   
 Feux complementaires 1/feu orange CH 1 1280 06/ CH 1 2000   
 Eclairage plaque 1/séparé à gauche   
 Essuie-glace 1/balai avec/sans lave-glace   
 Avertisseurs KLAXON CH 5 0701 04   
 ou d'autres modeles homologues

Indications pour le permis de circulation

Genre du vehicule Machine de travail (véhicule spécial)   
 Marque et type FAUN - FRISCH F 105   
 Homologation N° CH 5290 03   
 Carrosserie niveleuse   
 Places total 1 avant 1   
 Poids à vide 8750 Carburant D   
 Charge utile - CV-impôt 28,79   
 Poids total 8750 Cylindree 5652

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les resultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des emissions)

- \* ) Véhicule spécial : distance depuis le volant - vers l'avant du véhicule = 5350 mm; Ø braquage.
- \*\* ) Transmission : boîte complémentaire "lente/rapide".
- + ) Variante de pneus : 14,5-20 MPT 10 PR charge 4000 (2,5) Vmax 90 km/h
- ++ ) Insonorisation : tôle de réflexion sous le moteur; compartiment du moteur insonorisé; les canaux d'aération insonorisés.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
- 138 - protection: sur l'arête de la pelle avant;
- 141 - assurer : les commandes de la partie hydraulique de travail, l'articulation de la direction; rentrer le soc dans le profil du véhicule;
- 115 - feu orange obligatoire.

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 7 - surveillance par un véhicule convoyeur équipé d'un feu orange de danger précédant immédiatement le transport ou le véhicule.